



**CONSULTATION SOUS-REGIONALE SUR L'ALLIANCE 8.7
DES OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE,
ABIDJAN 8-9 SEPTEMBRE 2016.**

**INTERVENTION DU MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE COTE D'IVOIRE**

Madame la Première Dame ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant toute chose, qu'il me soit permis de féliciter le Bureau International du Travail (BIT), pour avoir bien voulu prendre l'initiative de l'Alliance ODD 8.7, qui vise à mettre en place une action concertée et ciblée de toutes les parties prenantes. Ces acteurs qui au niveau mondial, œuvrent pour éradiquer le travail des enfants et le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Cette initiative à laquelle la Côte d'Ivoire adhère pleinement, contribuera à conjuguer nos efforts, à améliorer la coordination des interventions et à renforcer l'impact des actions entreprises relativement à la cible 8.7 des ODD.

Je voudrais saluer la dynamique qui est en cours et dont une étape importante est la présente consultation sous- régionale. C'est en effet une opportunité qui nous permettra d'analyser la situation du travail des enfants et du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains dans notre sous-région, d'identifier les défis qui sont les nôtres et de définir les priorités d'une action concertée.

Avec une mention spéciale à Madame la Première Dame, pour sa disponibilité et sa constante sollicitude à chaque fois que de besoin, je voudrais saluer également toutes les personnalités ici présentes, ainsi que les mandants tripartites de l'OIT des 11 pays d'Afrique de l'ouest et du nord qui ont effectué le déplacement à Abidjan, pour prendre part à cette importante rencontre. Je vous souhaite un bon séjour en terre ivoirienne. Votre présence distinguée témoigne de l'intérêt que vous accordez à la réalisation des ODD en général et de la cible 8.7 qui, je le rappelle, invite l'ensemble des nations du globe, à prendre des mesures immédiates et efficaces, pour supprimer le travail forcé, pour mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains. La cible 8.7 nous invite également à éliminer le travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Autant d'étapes essentielles à la réalisation de l'objectif d'un travail décent pour tous, du plein emploi productif et d'une croissance économique soutenue et inclusive.

**Madame la Première Dame ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;**

Comme je l'ai déjà indiqué dans mon allocution, lors de la Célébration de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants, organisée en marge de la Conférence Internationale du Travail de l'OIT, le 8 juin 2016 à Genève ; aujourd'hui plus que jamais, nous sommes conscients que la lutte contre les pires formes de travail des enfants ne s'opère pas uniquement par des mesures normatives protectrices. Cette lutte requiert notamment l'existence de politiques publiques, garantissant à l'enfant, le droit à l'éducation de qualité qui doit être gratuite et obligatoire, le droit à la santé, à la protection et aux loisirs, ainsi que des alternatives viables pour les parents.

Je reste convaincu qu'il en est de même, pour lutter contre le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

A cet effet, les interventions doivent s'inscrire dans des programmes globaux de développement humain durable. Nos efforts doivent viser à ériger un système plus complet et plus efficace de protection sociale ; un système qui met l'accent sur des mesures et des programmes qui réduisent la vulnérabilité des couches les plus pauvres et à plus haut risque. Cette action doit s'accompagner de politiques qui font la promotion de la croissance et de l'emploi décent pour réduire la précarité, en renforçant les capacités des populations les plus vulnérables à mieux gérer les risques sociaux, sans recourir à des mécanismes néfastes d'adaptation. C'est là notre vision et c'est dans cette perspective que travaille le Gouvernement de Côte d'Ivoire, qui entend s'associer pleinement à toutes les initiatives mondiales visant à éliminer le travail des enfants et le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

Madame la Première Dame
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;

Il y a nécessité de conjuguer nos efforts et de travailler en réseau. C'est pourquoi, je souhaite que les présentes assises puissent permettre de tracer les jalons d'une coopération sous-régionale, pour une lutte plus efficace contre le travail des enfants et le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

Je vous remercie.